

GARANTIE

LIMITATIONS ET DURÉE

FABLOCK inc. ("FABLOCK") garantit ses systèmes de serrage contre tout défaut matériel ou de fabrication, sous condition d'usage et d'entretien normal, pendant une période de 5 ans suivant la date de livraison à l'acheteur initial à la condition que le produit ait été acheté auprès d'un distributeur ou d'un revendeur agréé. Si, après contrôle, FABLOCK reconnaît que le produit présente un vice de matériel ou une malfaçon, FABLOCK réparera ou remplacera le produit FAB, Trois-Rivières, Québec, Canada.

FABLOCK s'engage à corriger tout défaut de matière ou de fabrication en réparant ou en remplaçant le produit. Aucune garantie ne s'applique au-delà des conditions décrites au présent document.

FABLOCK ne saurait être tenu responsable pour un produit retourné si FABLOCK détermine que le défaut allégué n'est pas présent ou est attribuable à un dommage accidentel, un usage abusif, un mauvais usage, une modification ou des soins, une manipulation ou une installation inappropriés survenus lorsque le produit était en possession d'une personne autre que FABLOCK, ou que le produit n'a pas été vendu à l'utilisateur à l'état neuf.

PROCÉDURE

Le produit doit être retourné à FABLOCK, transport prépayé.

L'utilisateur doit obtenir un numéro d'autorisation de retour de marchandise auprès de FABLOCK avant de retourner le produit. Ce numéro de retour doit être inscrit sur l'emballage du produit retourné ainsi que sur les documents d'expédition.

LIMITATION DE DÉDOMMAGEMENTS

FABLOCK est libre de choisir le dédommagement ou la combinaison de dédommagements à fournir. FABLOCK disposera d'un délai raisonnable, après avoir déterminé qu'un produit est défectueux, pour réparer ou remplacer ledit produit. La garantie de FABLOCK s'applique aux produits réparés ou remplacés pendant une période équivalant au solde de la durée de la garantie d'origine.

La réparation ou le remplacement du produit défectueux selon les conditions exposées dans la garantie énoncée plus haut constitue le seul recours disponible.

EXCLUSION DES AUTRES GARANTIES

Cette garantie remplace expressément toute autre déclaration ou garantie, explicite ou implicite, y compris toute garantie implicite liée à la qualité marchande du produit ou à son aptitude à être utilisé pour un usage particulier, même si une telle garantie est fondée sur une loi, un article du droit commun, un droit coutumier et en dépit de tout autre fondement.

Personne n'a le pouvoir d'obliger FABLOCK à respecter une quelconque déclaration ou garantie autre que cet avis de non-responsabilité et de la garantie énoncée plus haut.

LIMITATION DE DOMMAGES-INTÉRÊTS

L'entière responsabilité de FABLOCK pour tout produit défectueux ne saurait en aucun cas excéder le prix d'achat du produit défectueux.

AVIS DE NON-RESPONSABILITÉ CONCERNANT LES DOMMAGES INDIRECTS

FABLOCK n'est en aucun cas responsable des dommages généraux, accessoires, indirects ou spéciaux.

Certains états, provinces et pays ne permettent pas l'exclusion ou la limitation des dommages accessoires et indirects. De ce fait, les limitations qui précèdent peuvent être non applicables. Cette garantie vous confère certains droits légaux; selon les états, provinces et pays, d'autres droits peuvent également s'appliquer.